



Le bulletin d'informations de la Section UNSA PACA CORSE



Édito : Vieux comme le monde !

Diviser pour régner est toujours le maître mot des politiques et technocrates qui leur servent le couvert !

Ainsi alors que personne ne peut nier que les 3 derniers mois ont été durs pour tout le monde et que la maladie n'a épargné personne, puissant ou misérable, nos chers ministres ou Directeurs généraux ont dans le ministère joué la partition de la division.

Que penser pour la douane de ces retraits de congés impératifs pour les Agents des OP/CO et facultatifs pour les agents de la surveillance ?

Que penser des primes déclinées en 2 niveaux à la DGFIP et 3 niveaux en douane ?

Que penser pour les exclus du dispositif ? Moins bons douaniers ! Ou implantés dans des emplois ou services peu favorables à l'exposition primable ?

Les réponses sont dans notre sous-titre et montrent le peu d'humanité des ces personnages placés en haut de l'échelle de responsabilités !

Alors que l'épidémie est toujours bien présente et que les locataires de l'Élysée et de Matignon ont décidé de renvoyer tout le monde au travail, le ministre et la Directrice générale ont sifflé la fin de la récréation : retour en masse au présentiel et télétravail à la marge !

Un brin, paranoïaques sur le manque de surveillance qu'ils peuvent exercer sur les agents en télétravail, ces gens ?

Quant aux mesures de précautions sanitaires, gageons que dans peu de temps, ils les rangent aux oubliettes !

Sommaire :

P-1 : Tout doit être comme avant

P-2 : Lettre ouverte

P-3 : Actualités, mobilité, GT PRA

P-4 : Prime exceptionnelle

#####

Discuter avec un tambour, n'a jamais fait avancer la fanfare !

Auteur oublié !

Tout doit être comme avant !

Déstabilisés par manque de précaution et incapacité à s'adapter rapidement à une pandémie inédite depuis une petite centaine d'années, les patrons du ministère et de la douane ont vite retrouvé leurs réflexes conditionnés.

A coup d'ordonnances ou de décrets, ils imposent leur diktat. A coup de décisions internes, ils remettent le couvert.

Ainsi :

-les jours de congés ou d'ARTT perdus en nombre. Et si l'ordonnance a été assouplie pour la surveillance, les OP/CO payent plein pot ;

-les jours en ASA imposent de plus une double peine puisqu'ils ne génèrent pas d'ARTT ;

En clair nous n'y étions pour rien mais nous devons payer !

-les colonies de vacances et autres garderies d'été seront fermées et bien là aussi, il faudra taper dans les congés...

Les travaux de casse de la douane et de nos droits sociaux ont été interrompus et bien on remet vite le couvert à coup de réunions nationales dans une zone orange où les représentants du personnel sont censés se déplacer et se restaurer en terrasse !!!

Ainsi :

-les réunions pour transférer nos taxes et missions à la DGFIP vont reprendre rapidement ;

-un CTR et un CTSD se tiennent pour continuer le transfert de la TGAP le plus vite possible (voir en page deux la lettre ouverte envoyée au DI par tous les syndicats sauf la CFDT) ;

-une réunion pour mettre en route les promotions en 2021 sans passage en CAP est reprogrammée fin juin.

Et donc vous avez été mutés (ou non d'ailleurs), sans que qui que ce soit ait pu y regarder. Et le premier raté n'a pas manqué puisque des tableaux publiés le 29 mai étaient erronés !

Ainsi : la douane est encore cette fois en retrait, puisque la DGFIP a reculé l'échéance d'application de la loi inique sur les mutations à 2021 ! Et double peine : la précipitation a conduit à ce qu'il n'y ait chez nous qu'un seul mouvement en 2020 ! **Merci qui ?**

L'an prochain ce seront les nominations en ACP1, C2, C1, CP, Inspecteur, IR qui se feront en catimini.



////



CTSD du 4 juin 2020
Lettre ouverte au Directeur interrégional de Marseille

Monsieur le Directeur Interrégional,

L'Intersyndicale Méditerranée ne participera pas à cette séance de comité technique local, tenue en audio conférence dans l'urgence, par le fait des diktats imposés par les responsables nationaux.

Les ministres, dont les exploits par ordonnance ou décret ne sont plus à souligner, avancent comme si rien ne s'était passé ce printemps en France.

Malgré les demandes unanimes de report des mesures visant à casser la douane à coup de transferts de perceptions et missions, les ministres maintiennent le rythme tout juste freiné durant un trimestre.

Et la directrice générale bon élève, veut à tout prix pouvoir annoncer qu'elle a mené à bien le transfert de la TGAP à la DGFIP, refusant le report demandé du CTR convoqué le 18 juin prochain.

Vous voilà donc contraint de mener au pas de course les réunions locales sur un sujet qui d'évidence aurait mérité la présence physique de tous, en toute sécurité, ce qu'il vous est impossible de réaliser actuellement, du fait des structures disponibles.

Malgré ce qui a été vendu aux agents, le sujet de la restructuration TGAP n'a aucune urgence à être traité, en cela que les mutations 2020 en un seul mouvement imposé par la DG, sont bouclées (parution demain 5 juin) et que la campagne d'inscription pour le premier mouvement 2021 s'ouvrira à l'automne.

Il ne s'agit pas pour nos organisations d'abandonner nos camarades restructurés ; mais bien au contraire, de faire respecter les droits et obligations à leur égard, sur un transfert que nous désapprouvons fortement.

Nous ne nous étalerons pas plus, sur la preuve encore donnée que les gouvernants n'ont qu'un objectif : faire de la pandémie une parenthèse dans leur politique de casse de la douane.

Cette casse est largement facilitée par les regroupements et restructurations menées durant des années permettant de transférer en un seul bloc à d'autres administrations « voraces », les services douaniers : TSVR, TGAP, bientôt DAFN et sans nul doute à très court terme les recettes interrégionales qu'on s'emploie à vider de leur substance.

Notre Boycott de ce jour, que nous aurions souhaité unanime, a une réelle portée dont il vous est demandé de tenir compte en matière de reconvoction, qui vu l'importance du sujet, ne peut qu'être initiée en présentiel, en un lieu le permettant.

Marseille, le 4 Juin 2020

Les Élus de l'intersyndicale CGT, Solidaires, UNSA DOUANES, USDFO

Actualités de notre cher ministre de la FP, amateur d'art !

Le 3 juin en réunion, M. Dussopt a indiqué ce qui suit :

-Nous sommes sur une période de **normalisation du présentiel** : **vous l'avez compris tout sera comme avant !**

-**La prime exceptionnelle** représente 20 millions d'euros pour 40% des agents : **merci pour ceux qui ne toucheront rien.**

-**Les promotions sortent des compétences des CAP** au 1/01/2021 ; pas question de revenir là-dessus : **on ne doute pas un instant que pour eux rien ne changera en fait, après la pandémie ! Contrairement aux dires du Président de la République, peut-être un soir d'égarement !!!**

-**Il faut discuter de la suppression des CHSCT** au 1/01/2023 : **pour restreindre les droits des personnels il y a toujours urgence....**

-**Le jour de carence** est suspendu jusqu'au 11 juillet : **lire en creux, qu'il sera rétabli à cette date !!!**

-**Les agents vulnérables** (ou proches) restent en télétravail ou ASA selon le cas.

-**La campagne de congés bonifiés** est maintenue en 2020 mais pourra être reportée sur 2021 : **seule bonne nouvelle individuelle !**

-**Les climatisations maintenues** sont celles où l'air arrive de l'extérieur : **seule bonne nouvelle collective !**

La mobilité immobile !

La loi relative au forfait mobilité durable publiée le 11/05/2020 rend ce forfait accessible aux douaniers. Mais problème : à la DG on se hâte moins sur ce sujet que sur celui des retraits de congés.

Le modèle de déclaration sur l'honneur doit être coincé dans un tiroir de Montreuil, puisque le forfait n'a pas été mis en place en douane et que le CSRH n'a pas d'instruction ! **Clairement tout ce qui va dans le sens des agents n'est jamais prioritaire là-haut !**

Les réunions locales :

CTSD du 4 juin :

Le CTSD sur le transfert de la TGAP du 4 juin où seule la CFDT a siégé, (voir en page 2), n'avait donc pas le quorum requis et a été reconvoqué le 12 juin prochain en présentiel et visio selon les responsabilités de ses représentants. L'UNSA y siègera avec ses représentants titulaire et suppléant.

GT PRA du 5 juin 2020 :

Un nouveau GT a été réuni localement en audio conférence. Il s'en est dégagé quelques informations : le nombre d'agents en télétravail est stable et les ASA sont en forte baisse. Il restait 41,5 agents en ASA au 4 juin, dont un peu plus de la moitié pour garde d'enfants. La reprise s'est surtout effectuée en surveillance (pratiquement la totalité).

Les mesures de précaution (distanciation, protections) sont cependant toujours de mise. Le télétravail reste privilégié quand c'est possible.

Les climatisations seront remises en route après nettoyage complet. Un désinfectant spécial permettra de nettoyer les climatisations des véhicules. Des rouleaux de housses véhicules vont être fournis aux brigades.

Le DI a écrit au Préfet de région pour rappeler que les enfants de douaniers doivent être prioritaires dans le cadre de la scolarisation. Une confirmation : l'attribution des tickets restaurant aux agents en télétravail. La prise en charge des consommables utilisés en télétravail, sera étudiée en GT « télétravail » national.

Un prochain GT PRA en audio sera réuni le 19 juin à 14 heures.



Prime : les B... Comptez-vous !

Décret N° 2020-570 du 14/5/2020 publié le 15/5 a institué la prime exceptionnelle annoncée le 25 mars. 50 jours de gestation pour accoucher d'une injustice !

Rappelons tout d'abord que l'UNSA n'a en rien revendiqué l'octroi d'une telle gratification et encore moins la méthode d'attribution. Les revendications de l'UNSA DOUANES sont élaborées sur des bases salariales et d'évolution de carrières !

Quand un Président de la République s'exprime devant son pays et fait des annonces urbi et orbi comme le locataire du Saint Siège, on pourrait s'attendre à ce que la « bulle » soit transparente !

Eh bien pas en France en 2020... Ainsi le secrétaire d'État, Dussopt a décidé de ne rien négocier sur le sujet prime COVID exceptionnelle. En clair circulez, il n'y a rien à dire !

Et ce fut ainsi le même credo avec la Directrice Générale.
Alors regardons y de plus près :

Première constatation : cette prime fait 1000€ maximum, dans la fonction publique d'État mais peut atteindre 2000€ dans le secteur privé.

Seconde constatation : il y a trois niveaux : 1000€, 660€, 330€ en douane ; et deux niveaux à la DGFIP 1000€ et 330€. Les responsables d'administration avaient donc une certaine latitude.

Troisième constatation : il aura fallu plus de deux semaines supplémentaires pour que Montreuil accouche d'un projet ; soit une semaine plus tard qu'à la DGFIP...

Quatrième constatation : quand les syndicats demandaient à avoir connaissance du projet, on leur répondait c'est en cours ! Alors que les DI avaient la note d'application depuis plusieurs jours...

Cinquième constatation : il a été demandé à certains chefs de service locaux dans le cadre des 40% d'agents attributaires, de déterminer 10% d'agents à 1000€, 30% à 660€ et 60% à 330€.

Exemple : dans une unité Surveillance de la DI, cela donnerait :

60% d'agents à qui il reste les yeux pour un petit épanchement lacrymal !

4% d'agents qui touchent plein pot (1000)

12% qui perçoivent 2/3 de ce plein pot (660)

24% qui ont un tiers du pot ! (330).

Et d'une annonce présidentielle qui semblait au départ sociale et reconnaissante, on a fait un outil de division des personnels.

Nombreux sont les chefs locaux, qui font part de leur désarroi devant cette usine à gaz puante. Et en définitive, comme il n'y avait rien à changer, nous écarter de tout échange sur le sujet, aura au moins permis à vos représentants syndicaux de ne pas participer à cette mascarade...